



Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 25 DÉCEMBRE 1929
Affiliée à la Fédération Maginot Groupement N°200

N° 120 – 2014

Rueil-Malmaison, le 7 octobre 2014

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Fédération tenue à Sedan (Ardennes) le 11 septembre 2014

A. Ouverture de la séance

Accueil

À 14h00, le général Le Port, président, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux présidents, aux délégués et aux autres congressistes qui ont fait le déplacement à Sedan. Il salue en particulier la présence des membres d'honneur, les généraux Collignon et Lang.

Hommage aux disparus

Le Lt-colonel Christian Hocquet, secrétaire général, procède ensuite à la lecture de la liste des marsouins et bigors morts au combat ou disparus depuis l'assemblée générale de 2013 à Rueil-Malmaison et fait observer une minute de silence à leur mémoire (annexe 1).

Quorum

Sur **87** amicales et associations d'anciens d'outre-mer affiliées à la Fédération, **75** sont à jour de leurs cotisations 2013. Ces 75 associations et amicales peuvent participer aux votes et représentent **6480** voix possibles, auxquelles s'ajoutent celles de 2 membres d'honneur présents, soit **6.482**.

Conformément aux statuts, pour être valide, l'assemblée générale doit rassembler, directement ou indirectement, au moins un tiers des voix, soit **2160 voix** et le tiers des associations et amicales affiliées à jour, soit **25 amicales**.

Avec les délégués présents ou représentés, soit 2 membres d'honneur, 15 présidents et 34 délégués d'amicales ou d'associations présents plus 31 pouvoirs reçus, les deux conditions de validité sont largement satisfaites ; le quorum est donc atteint et l'assemblée générale peut se tenir et valablement délibérer.

B. Renouvellement du conseil fédéral

Le secrétaire général lance ensuite les opérations du scrutin pour le renouvellement du conseil fédéral.

Désignation des scrutateurs pour le dépouillement des votes

Président : Colonel Létondot

Assesseur : Monsieur Almas

Assesseur : Madame Delenne

Secrétariat : Madame Marie-Claire Loisel

Présentation des candidats

Le conseil fédéral compte actuellement **18** administrateurs sur un théorique de 24.

- **2** administrateurs ont démissionné en 2014 : le lieutenant-colonel Robert et le capitaine Ménard ;
- **2** administrateurs en fin de mandat ne sont pas candidats à leur renouvellement : le général Gérard et le colonel Guillou ;
- **5** administrateurs sortants sont candidats au renouvellement de leur mandat :
 - Commissaire-colonel Antoine Rossi
 - Monsieur Louis Chevillard
 - Monsieur Georges Galliot
 - Lt-colonel Christian Hocquet
 - Monsieur Patrick Sildillia
- La démission du capitaine Ménard, trésorier de la Fédération, a entraîné, conformément au règlement intérieur, son remplacement par l'adjudant-chef Briand qui a ainsi été coopté par le conseil fédéral et dont la candidature doit être confirmée par un vote. Il est demandé de rajouter le nom de l'adjudant-chef Briand sur les bulletins de vote si sa candidature est agréée.

Par ailleurs, la recherche de candidatures spontanées n'ayant donné aucun résultat, le secrétaire général fait procéder aux opérations. Le vote au profit des candidats qui se présentent ou se représentent est effectué à bulletins secrets distribués aux présidents et aux délégués des amicales et associations présentes et représentées.

C. Rapport moral et d'activité

Le général Le Port procède à la lecture de son rapport moral et d'activité pour l'année écoulée (annexe 2). L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activité.

D. Rapport financier

Le Lt-colonel Hocquet rappelle que le précédent trésorier général, le colonel Patrick Guillou, a quitté ses fonctions le 31 août 2014 et qu'il est l'auteur du rapport financier (annexe 3) présentant les bilans de l'exercice 2013 et le budget prévisionnel 2014.

Il expose ensuite le rapport des vérificateurs aux comptes et propose de donner quitus de leur gestion aux gestionnaires (annexe 4).

L'assemblée, à l'unanimité, approuve le bilan 2013 et vote le budget 2014.

L'adjudant-chef Bernard Lafaix ayant souhaité être déchargé de ses fonctions de vérificateur aux comptes, le secrétaire général propose la candidature de M. Marcel Dartinet (annexe 5). Ce dernier se présente et l'assemblée, à l'unanimité, approuve sa nomination au poste de vérificateur aux comptes.

E. Vie de la Fédération

Le secrétaire général poursuit avec les questions traitant de la vie de la Fédération.

Affiliation d'amicale

La Fédération propose l'affiliation de :

- l'amicale des Anciens du 2^e RPIMa présidée par le général Brantschen. Le Lt-colonel Bartoli présente l'amicale (annexe 6) en précisant que cette admission ne porte pas préjudice à l'ancienne ANAPC2 du président Domarchi, qui devient une délégation de la nouvelle amicale, conformément aux décisions des AG respectives tenues à Pau le 8 mai 2014.

Cotisations

En vue de l'assemblée générale ordinaire de l'année prochaine, les cotisations 2014 devront être réglées avant le 31 mars 2015. Les demandes de vignettes 2015 doivent être exprimées à la Fédération avant le 31 octobre, pour que leur impression réponde strictement au besoin. Les amicales et associations seront servies en fonction des commandes passées.

Décorations

- **décorations officielles : Légion d'honneur, Médaille militaire, ONM, autres,**

Un seul titre de guerre (citation - comportant expressément mention d'une action de combat – ou blessure) suffit pour être proposable pour la Légion d'honneur (officiers) ou la Médaille militaire (sous-officiers ou militaires du rang), à condition de remplir les conditions d'âge en vigueur.

Or, lors des manifestations auxquelles le président participe dans les amicales ou ailleurs, il observe que des anciens combattants portant une croix de guerre ou une croix de la valeur militaire ignorent qu'ils peuvent postuler à un ordre ou à la médaille militaire. Il est demandé d'y prêter attention même si les intéressés ne sollicitent rien ou pensent qu'ils n'y ont pas droit. En cas de doute (ou pour une promotion), que les présidents n'hésitent pas à appeler la Fédération ; quelqu'un répondra dès que possible.

- **Mérite Colonial**

En 2014, le Mérite colonial a été attribué

- à l'échelon exceptionnel, à 14 adhérents particulièrement méritants, avec priorité aux présidents qui ont exercé un long et fructueux mandat,
- à l'échelon normal, à 120 adhérents dévoués au service de l'Arme et/ou de la famille des TDM.

Cette politique sera poursuivie avec la promotion 2015 dont les travaux sont attendus avant le 13 novembre prochain, la commission devant siéger le 25 novembre.

Site Internet de la Fédération (Annexe 7)

Le lieutenant-colonel Hocquet commente les informations statistiques :

- la fréquentation mensuelle du site.
- la consultation des documents de mémoire.
- les différentes rubriques des documents de mémoire et ventilation par rubriques et par années.
- les vidéos disponibles via le site, sur Dailymotion et Youtube ;

et présente les nouveautés qu'il a récemment installées sur le site et leurs modalités de mise en œuvre :

- les différents formulaires (changement de coordonnées, d'adresses, d'e-mail, etc.),
- les e-magazines.
- les sondages.

Renouvellement du conseil fédéral, résultats du scrutin

À l'issue du dépouillement, le colonel Létondot communique à l'assemblée les résultats du scrutin :

Inscrits : 6482.
Votants : 6282.
Nuls : 1.
Exprimés : 6281.

Réélus ou élus :

- Commissaire-colonel Rossi : 6281 voix
- Lt-colonel Hocquet : 6281 voix
- M. Sildillia : 6281 voix
- M Galliot : 6181 voix
- Adjudant-chef Briand : 5604 voix

Non réélu :

- M. Chevillard : 2.476 voix

Le président remercie le colonel Létondot et félicite les membres élus ou réélus. Il remercie également le président Chevillard pour son long engagement au service de la Fédération, au sein du conseil fédéral et de la commission du Mérite colonial.

F. Présentation du nouveau conseil fédéral et du nouveau bureau

Le secrétaire général présente le conseil fédéral 2014-2015 (annexe 8)

G. Intervention des congressistes

Question posée par le colonel Michel, président de l'amicale Drôme-Ardèche, sur l'adhésion des conjoints dans les amicales.

Réponse : chaque amicale est indépendante et mène donc sa politique d'adhésion ; mais le président, qui a initié cette politique il y a plusieurs années déjà, en liaison avec le président de l'amicale du 24^e RIMa et des Pyrénées-Orientales notamment, l'encourage vivement, au moins pour les amicales territoriales qui ont du mal à recruter. Chacun y trouve son compte et notamment des conjoints dévoués pour faire fonctionner les bureaux. En outre, l'amicale fixe le montant de l'adhésion de couple et ne reverse que le montant d'une cotisation (au lieu de deux) à la Fédération !

Intervention du major Baillard, président de la Vassoigne (Etretat) sur les difficultés qu'il rencontre dans ses relations militaires et civiles dans son département.

Réponse : chaque amicale territoriale est indépendante ; ses statuts sont approuvés par le préfet du département qui en exerce donc la tutelle. En cas de difficultés avec le DMD, le président doit recourir, directement ou indirectement - via les élus locaux par exemple -, à l'autorité préfectorale. Ce n'est pas en faisant part à la terre entière et notamment aux autorités militaires ou civiles de l'Etat qu'on obtient gain de cause contre l'avis de l'autorité départementale. La fédération ne peut pas davantage s'immiscer dans ces querelles locales ; à l'égard des amicales ou associations qui lui sont affiliées, elle a un rôle d'impulsion, de coordination et de soutien humain, mais non de direction.

Intervention de M. Hodebourg, président de l'amicale Isère et Savoie, sur la présence de nombreux « coloniaux » à la Brigade alpine susceptibles d'adhérer à son amicale.

Réponse : la gestion par spécialités et la création des GSBdD ont entraîné la mutation de nombreux spécialistes TDM hors de leur Arme, dans tous les états-majors et GSBdD de la défense, ce qui n'est d'ailleurs

pas sans poser des problèmes de cohésion de l'Arme. Aussi l'EMSOME et la Fédération essaient-elles de ne pas les abandonner en les incitant notamment à rester adhérents à la carte du Marsouin.

C'est pourquoi la Fédération ne peut qu'encourager vivement les initiatives comme celles de l'amicale d'Isère et Savoie en suscitant l'adhésion des marsouins, bigors et sympathisants dans les amicales l'amicale, ou au minimum en les invitant, chaque fois que possible, aux manifestations de l'Arme, en leur demandant de faire part de leurs expériences, notamment au retour des OPEX, etc... C'est là une belle façon de vivifier les amicales territoriales !

H. Orientations de la Fédération

Le général Le Port présente les orientations de la Fédération.

" En 2013, je vous avais proposé quatre orientations, que je vais conserver et prolonger, pour l'année à venir, à la lumière de ce que j'ai constaté dans mon rapport moral et des échanges que nous venons d'avoir :

1. **préserver l'esprit " Troupes de Marine "** en invitant chacun à " se ressourcer " à Bazeilles, à Fréjus ou, au minimum, en commémorant le souvenir de Bazeilles avec un peu de solennité là où l'on peut se regrouper. J'ai en effet constaté que beaucoup d'amicales, territoriales notamment, s'éloignaient de ce que sont l'Arme et ses valeurs ; dans certaines d'entre elles, l'hymne des TDM n'est même plus connu ! Je cite, parmi les solutions possibles, l'exemple des 9 amicales du Grand Est qui se sont regroupées cette année autour du Régiment de Marche du Tchad à Meyenheim en Alsace pour l'anniversaire de Bazeilles, ou encore celui des amicales du Centre qui ont également instauré une organisation tournante de commémoration de Bazeilles. Cette période du Centenaire de la Grande Guerre est en effet propice à l'organisation d'au moins une cérémonie marquante chaque année chez les TDM.
2. **préserver l'esprit de " Famille des Troupes de Marine "** en rassemblant largement, chaque fois que possible, tous les jeunes et anciens marsouins et bigors, quelle que soit leur origine (personnel d'active, réservistes, appelés ou engagés, personnel féminin, sympathisants de tous ordres) autour d'un régiment de l'Arme (ou avec des personnels d'active de l'Arme), même si l'éloignement et la réduction du nombre de formations militaires restent au cœur du problème ; il convient tout au moins de rechercher une circonstance ou un lieu approprié ;
3. **participer activement à la " Mémoire des Troupes de Marine "**
 - a. d'une part en participant aux cérémonies rappelant les combats symboliques des coloniaux, des tirailleurs et des troupes d'outre-mer de la Grande Guerre, ceux de la Seconde Guerre Mondiale, voire en en organisant. Sur ce sujet, le colonel Michel et l'amicale de Drôme-Ardèche ont mis en lumière, le 23 août dernier, le rôle de 52 tirailleurs sénégalais (du maquis du Vercors) dans la libération de Romans sur Isère en août 1944 ; de même, l'amicale de la Meuse a participé à Rembercourt au souvenir des combattants de 1914, des tirailleurs malgaches de 1918 et du colonel Cazeilles et de ses marsouins du 21^e RIC en 1940) ;
 - b. en soutenant les musées de l'Arme ; nous avons un grand projet d'extension du musée des TDM de Fréjus qui va nous mobiliser tous sur plusieurs années pour rechercher des fonds et ce, dès 2015 ; il en est de même à Bazeilles où nous avons l'opportunité de construire une maison pour le gardien et de libérer ainsi la totalité de la maison Bourgerie pour améliorer les capacités de la Maison de la Dernière Cartouche. Pour cela, l'adhésion à la Carte du marsouin / bigor est une première contribution à ces projets. Pour le prix d'un bon repas au restaurant, vous bénéficiez d'un abonnement d'un an à L'Ancre d'Or Bazeilles, vous soutenez le musée des TDM et vous participez à l'alimentation du fonds de solidarité de la famille TDM !
4. **pratiquer la " Solidarité Troupes de Marine " de proximité**, par l'entraide morale, matérielle ou financière. Dans mon rapport moral, je vous ai demandé d'ouvrir les yeux autour de vous, dans votre

amicale ou parmi vos sympathisants pour détecter, dans la période difficile que nous vivons, les signes de détresse morale ou de besoins matériels cachés mais réels. Je vous demande d'y remédier avec vos moyens et, si nécessaire, avec ceux de la Fédération. Les ressources de la Fédération, même modestes, peuvent être complétées par des concours extérieurs - l'ONAC ou de grandes associations comme la Fédération nationale André-Maginot (FNAM) mettent des aides à la disposition des anciens combattants ou de leurs veuves. J'en profite pour remercier encore les amicales qui alimentent régulièrement notre fonds de solidarité. "

I. Congrès futurs

Congrès 2015 - Présentation par M. Alix Périanin du projet de congrès 2015 à la Réunion.

Les différentes interventions ayant entraîné du retard sur l'horaire, le général Le Port décide de reporter cette présentation à la fin de la réunion, après l'intervention des autorités, prévue à 16h30.

J. Séance de clôture

Le général Le Port accueille les autorités :

- Le général de Kersabiec – commandant l'EMSOME et " Père de l'Arme ".
- M. Apotheloz, maire-adjoint représentant M. le maire de Sedan indisponible,
- M. Lepage, maire de Bazeilles ;

et intervient pour rappeler les principales orientations retenues par le congrès des Ardennes :

- préserver l'esprit " Troupes de marine ".
- préserver l'esprit de " Famille des Troupes de marine ".
- participer activement à la " Mémoire des Troupes de marine ".
- pratiquer la " solidarité Troupes de marine " de proximité.

Intervention du général de Kersabiec " Père de l'Arme " (Annexe 9)

Intervention de M. Apotheloz, représentant M. le maire de Sedan.

Intervention de M. Lepage, maire de Bazeilles.

Remise du Mérite colonial à l'échelon exceptionnel à M. Jean-Claude Nguyen, président de l'amicale des TDM des Ardennes, représentant du Comité National des Traditions des TDM en Champagne-Ardenne et organisateur du congrès.

Remise du Mérite colonial au Lt-colonel Michel, délégué général du Souvenir Français en Belgique

La séance de clôture se termine par l'Hymne des Troupes de marine chanté par l'ensemble des participants.

K. Présentation du projet de congrès 2015 à la Réunion

Rappel de l'esprit du congrès outre-mer en 2015 : commémorer, dans un département ultramarin, le centenaire de l'arrivée des troupes d'outre-mer, et notamment de la Force Noire, en renfort des unités déjà engagées dans la Grande Guerre.

L'amicale Bourbon a bien voulu prendre à son compte cet objectif et, en son nom, M. Alix Périanin présente les grandes lignes du projet de congrès à la Réunion comprenant sommairement, entre le 18 et le 21 mai 2015 :

- un transport aérien par Air Austral,
- un hébergement à l'hôtel Le Récif de Saint-Gilles,
- des activités de Congrès : réunion, cérémonie de Mémoire, visites de régiments,
- des activités touristiques, notamment dans l'intérieur de l'île.

Le projet n'a pu être acté en raison du coût prévisionnel jugé assez élevé (de l'ordre de 1800 € en formule tout compris) et surtout du faible nombre de préinscriptions (moins de 40).

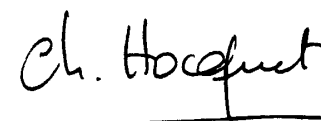
Le général Le Port propose alors d'adresser très prochainement un courrier à chaque président d'amicale et d'association afin de connaître, pour le 6 octobre, le nombre de participants et le type d'inscription choisi :

- A : congrès + hébergement + transport aérien,
- B : congrès + hébergement.
- C : congrès seul.

NB : au cas où le projet serait annulé, une solution de remplacement serait trouvée en métropole.

L'assemblée générale est close à 18h30.

Le Lt-colonel (h) Christian Hocquet
Secrétaire général



Ch. Hocquet

Le général (2S) Armel Le Port
Président



Armel Le Port

Annexes

- 1 – Liste des décédés
- 2 – Rapport moral et d'activité
- 3 – Rapport financier et suite
- 4 – Rapport des vérificateurs
- 5 – CV de M. Marcel Dartinet
- 6 – Présentation de l'amicale du 2^e RPIMa
- 7 – Site internet
- 8 – Composition du Conseil fédéral 2014-2015
- 9 – Intervention du Père de l'Arme

Annexe 1

In memoriam

Marsouins et Bigors disparus depuis l'assemblée générale de 2013

Personnel des Troupes de Marine Morts pour la France en opérations

Caporal Antoine LE QUINIO du 8ème RPIMa, tombé à Bangui le 9 décembre 2013,
Caporal Nicolas VOKAER du 8ème RPIMa, tombé à Bangui le 9 décembre 2013,
Caporal chef Damien DOLET du RICM, décédé en République centrafricaine le 24 février 2014 des suites de ses blessures.

Anciens des troupes de marine

Général Gérard GODFROY
Colonel Bernard FIEVET
Colonel Reginald WIEME DE RUDDERE
Chef de bataillon Henri MASQUET
Colonel Daniel MARRET
Maréchal-des-logis Otman EYIMI
Adjudant-chef Jacques ORTEGA
Caporal-chef Bertrand CROISE
Caporal Jacqui NICAISE
Adjudant-chef Georges TALLARD
Adjudant Jocelyn QUETIN
Sergent-chef Delphine LEVERGE
Colonel Henri DUTEIL
Colonel Gilbert CABANNES
Général Lucien LE BOUDEC
Général Jean-François LEGENDRE
Colonel Alexandre DESFARGES
Lieutenant-colonel Jean-Luc ZENTAR
Général Roger RAVEL
Général Jack PICOT
Général Félix PETER
Major Jean-Louis DOLOU
Colonel Joseph PEOC'H
Colonel Gilbert GARDIEN (président de l'amicale Isère et Savoie)
Général Christian VIE
Général Jean-Félix PRAUTOIS
Colonel Jean-Marie COSTE
Chef de bataillon Jean MURIEL
Général Jean-Paul ROUVIER (Secrétaire général de la Fédération 1991-2003)
Monsieur André VERRIER
Général Pierre HOVETTE
Adjudant-chef Michel CRITON (président de l'amicale de la Guyane)
Monsieur Paul TISON
Marsouin parachutiste de 1e classe Paul LOPEZ
Sergent-chef Jean-Claude VANDIN
Sergent Charles DIEBOLD dit "Charly"
Sergent Jean ROSIER
Lieutenant-colonel Jean LECA
Général Victor FONTAINE
Général Michel LAFITTE
Général Jean LE GUILLOU
Général Jean ZIEGLER
Colonel Christian LE MASSON

Colonel Koké DEMBELE
Caporal-chef Jean-Yves SOCARD
Général Alain-Yves ROIGNAN
Lieutenant-colonel Luc COURCELLE
Colonel Claude MADEMBA SY
Colonel Armand ROUGERIE
Adjudant-chef Paul DUBOIS
Général Thadée RAYMOND-MOUROT
Lieutenant-colonel Roger GOUTTE-SOLARD
Lieutenant-colonel François MORLIGHEM
Général André FOURNIER
Lieutenant Suzanne ROUQUETTE, épouse LEFORT
Adjudant chef Edmond HOCQUET
Colonel Hubert RONOT

- Nous leur associons la mémoire de tous les marsouins et bigors connus et moins connus, disparus depuis l'an dernier et que l'on aurait pu oublier. Leur souvenir demeurera présent dans nos cœurs.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2013-2014

Nous voici réunis pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération nationale des anciens d'outre-mer et anciens combattants des Troupes de marine qui tient congrès cette année dans les Ardennes à l'occasion des cérémonies commémoratives du centenaire des combats du corps d'armée colonial du 22 août 1914 et du 144^e anniversaire des combats de Bazeilles des 31 août et 1^{er} septembre 1870.

Le rapport moral et d'activité dresse le bilan de l'année écoulée depuis l'AG de Rueil-Malmaison de mai 2013 et vous permettra de vous exprimer par vote sur la gestion de notre fédération, comme vous le ferez tout à l'heure sur le rapport financier.

Après l'exposé sur la vie de la Fédération, vous pourrez intervenir pendant une vingtaine de minutes sur les relations de la fédération et des amicales. A partir de là, de nouvelles orientations vous seront proposées pour l'année à venir.

Nous terminerons cette première partie de la séance par un point de situation sur le congrès 2015.

A 16h30, nous accueillerons, pour la séance de conclusions, les autorités civiles et militaires qui ont bien voulu accepter notre invitation.

Venons-en au rapport proprement dit.

L'environnement international et national

Sur le plan international, en dépit de l'annonce, en 2012, du repli sur l'Hexagone, le périmètre de sécurité de la France s'est certes rétréci au Moyen-Orient et à l'Afrique mais a néanmoins conduit la France à engager ses armées, et notamment les Troupes de marine, au Mali et en RCA, dans des opérations militaires comme *Serval* ou de sécurité lourdes comme *Sangaris*.

Avec l'opération *Barkhane*, mise en œuvre le 1^{er} août, la France a étendu sa zone d'action antiterroriste à tout le Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad avec une Base opérationnelle avancée à Abidjan.

En dépit de conditions d'engagement difficiles et d'un soutien logistique précaire, les formations des TDM se sont efficacement comportées, comme cela a été souligné encore au cours de la prise d'armes de Fréjus le 1^{er} septembre ; à cette occasion les 1^{er} et 21^e Rima ont été cités à l'ordre de l'armée pour le Mali 2013. Pour suivre la situation de nos régiments et unités des TDM, je vous renvoie à votre revue habituelle, *L'Ancre d'Or Bazeilles* qui paraît tous les deux mois.

L'an dernier, à l'occasion du décès de deux des nôtres en Guyane au cours d'opérations intérieures, il avait été souligné la nécessité de trouver, pour les familles de nos soldats tués et pour les blessés en opérations intérieures, des solutions de protection juridique et financière analogues à celles dont bénéficient les personnels engagés en OPEX ou encore les gendarmes et policiers morts ou blessés au service de la Nation. Une solution satisfaisante a été trouvée avec le Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de la défense.

Dans ces circonstances (OPEX ou OPINT), il faut souligner de nouveau l'efficacité de la cellule d'assistance aux blessés de l'armée de terre (CABAT). Créée il y a une vingtaine d'années à l'occasion de la Guerre du Golfe, cette cellule, toujours dirigée par un

marsouin, a vu son action étendue et renforcée. Elle gère désormais, sur le long terme, les familles des tués et les blessés au combat des opérations récentes ainsi que les accidentés en service. Elle n'hésite pas à solliciter le monde associatif, au premier rang duquel "Terre Fraternité" – créée par le général d'armée Thorette issu de l'Arme – ou l'ADO (Association pour le développement des œuvres sociales dans l'armée) mais aussi les fédérations, dont la nôtre, pour soutenir les blessés et les accidentés et aider les familles éprouvées à retrouver une vie normale.

Ce dispositif de soutien, efficace pour les blessés récents, trouve toutefois ses limites et se heurte aux revendications des blessés plus anciens et familles des tués des conflits anciens, pour lesquels, selon la Fédération Maginot, l'Union Fédérale et les Gueules cassées, l'Etat rechignerait à remplir son devoir de réparation.

Par ailleurs, le Livre Blanc sur la Défense et de la Sécurité et la loi de programmation militaire 2014-2019 ont suscité de grandes inquiétudes dans nos rangs et beaucoup d'entre vous se sont émus des perspectives de nouvelles restrictions budgétaires qui réduiront encore les effectifs opérationnels et les moyens afférents, alors que les besoins de sécurité extérieure, voire intérieure, de la France n'ont pas diminué, tant s'en faut ! Pour le moment, aucune décision de déflation n'a encore été prise dans le cadre de la nouvelle LPM et, pour ce qui concerne les Troupes de Marine, je laisserai au nouveau « Père de l'Arme », le général de Kersabiec, le soin d'en parler dans la séance de clôture.

La question de la décristallisation des retraites et pensions des anciens « tirailleurs » - toujours suivie par le général Lang -, a été résolue sur le fond et son application sur le terrain a donné globalement satisfaction grâce en particulier au concours de nos attachés de défense dans les pays africains. De ce fait, le dispositif d'aide immédiate, qui court encore cette année, a été réduit et limité aux besoins collectifs les plus criants en matière de vivres et de médicaments.

Les Troupes de marine et la Fédération

Lancé il y a dix ans bientôt, le rapprochement organisé des anciens et des jeunes d'active au sein de la "famille des Troupes de marine", notamment à travers la Carte du Marsouin, a été renforcé par la mise sur pied ensuite d'un véritable partenariat Active / Anciens ; ce double dispositif donne toujours satisfaction.

Je viens de dire que l'appartenance à la famille TDM se manifestait notamment à travers l'adhésion à la Carte du Marsouin/Bigor. Examinons les situations respectives de l'active et des anciens dans cet engagement. A ce jour, **4.674 marsouins et bigors d'active** sur un effectif global de **17.300** y adhèrent, soit un peu plus **d'un sur quatre**. Mais ils constituent néanmoins les 2/3 des **7.448 adhérents** recensés. Ce bon résultat est à mettre au crédit du Père de l'Arme sortant, le général Georges, qui a mené une action efficace auprès des corps de troupe.

Mais il n'en est pas de même pour nous, **les retraités**. Je voudrais appeler fortement votre attention, à vous les Anciens, sur votre l'adhésion à la Carte du marsouin/bigor. Les adhérents retraités ne sont que **2.379**. Et si l'on excepte les 323 officiers généraux en 2^e section qui souscrivent, il ne reste que **2056 adhérents** anciens ; c'est peu et même très peu : un adhérent sur combien de milliers de retraités TDM ?

Il y a là un **vigoureux effort à fournir** pour marquer son appartenance à l'Arme et la soutenir. Je vous demande avec insistance de relayer cette demande auprès de vos amicalistes ! J'ai noté en particulier que certaines amicales n'avaient aucun adhérent à la carte du marsouin. Il est vrai qu'un exemplaire gratuit est adressé à chaque amicale pour ses adhérents et, par commodité de distribution, il est expédié au domicile du président, mais il est à l'usage de tous ! **Votre objectif : faire adhérer au moins un amicaliste chaque année !**

Le **partenariat Active / Anciens** se manifeste à deux niveaux :

- celui de la Fédération et de l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (EMSOME) dont le commandant est également le "Père de l'Arme". Logées toutes deux à la caserne Guynemer de Rueil-Malmaison, les deux organisations, l'une institutionnelle, l'EMSOME, l'autre associative, la FNAOM-ACTDM, entretiennent un dialogue permanent sur tous les sujets d'intérêt commun relatifs à la défense et au rayonnement de l'arme, à la solidarité et à l'entretien de la Mémoire, dialogue fructueux que je me plais à souligner car il se manifeste concrètement, comme on le verra plus loin.
- celui des amicales de régiment et des régiments dont elles se réclament, niveau concret où peuvent se développer de nombreuses actions de partenariat dans tous les domaines. C'est pourquoi il ne peut y avoir confusion entre une amicale régimentaire – c'est-à-dire interne à la formation d'active – et une amicale de régiment – qui est une amicale d'anciens du régiment. L'intégration des deux a toujours été une source de difficultés dans un sens ou dans l'autre. Je l'ai encore répété au dernier stage des chefs de corps et je vous le redis avec force : vous êtes, active et anciens, des partenaires au service des Troupes de marine et de la famille des TDM.
- L'amicale d'anciens peut bien entendu accepter des adhésions individuelles de personnel d'active – c'est de plus en plus fréquent et c'est même souhaitable pour l'avenir des amicales car l'adhérent d'active le restera à la retraite -, mais pour éviter toute confusion, il n'est pas bon qu'il y tienne pas des responsabilités de direction.

Le devoir de mémoire

Cette mission nous concerne tous, active et anciens, en particulier en cette période d'anniversaires multiples, comme on le verra tout à l'heure.

Les actions de mémoire de la fédération interfèrent naturellement avec celles qu'organise le Comité national des traditions des Troupes de marine que je préside également et qui a tenu son assemblée générale à Fréjus le 31 août.

Trois questions continuent à nous préoccuper, dont deux touchent à nos musées de Bazeilles et de Fréjus.

A **Bazeilles**, nous avons l'opportunité de construire une maison pour le gardien à prix raisonnable et de disposer ainsi de l'ensemble de la Maison Bourgerie pour la partie muséale, clôturant ainsi le projet de rénovation suspendu en 2005. Il restera bien entendu à susciter une meilleure fréquentation et à trouver des ressources pérennes pour couvrir l'ensemble des nouveaux frais de fonctionnement liés à la **Maison de la Dernière Cartouche et à la nouvelle habitation**.

A **Fréjus**, l'EMSOME, dont le commandant a la tutelle du **musée des TDM**, a décidé, avec l'appui de la Fédération, du CNT et de l'AAMTDM, de répondre à un double besoin défini en commun :

- dégager une emprise muséale supplémentaire pour présenter les engagements et opérations extérieurs de 1962 à nos jours et répondre ainsi à la demande de la 4^e génération du feu,
- moderniser le musée existant pour mieux satisfaire les attentes des visiteurs.

Le besoin a été soumis au service d'infrastructure de la défense de Lyon qui a chargé un ingénieur d'effectuer une étude initiale de faisabilité avec plusieurs hypothèses. Le 2 juillet dernier, à Fréjus, nous avons choisi le projet intermédiaire qui consiste à construire l'extension sur le côté nord et vers l'avant du musée actuel, de 431 m² de surface utile (avec possibilité de lui adjoindre des réserves ultérieurement selon nos

disponibilités financières). Le coût estimé de cette opération de modernisation/extension serait compris entre 2,2 et 2,6 M€. Objectif : construction du bâtiment en 2018 pour une inauguration du musée rénové par exemple en 2020 à l'occasion du 150^e anniversaire de Bazeilles.

Cette ambition se situe certes dans une conjoncture financière difficile. Mais le général Georges, précédent Père de l'Arme, a obtenu du CEMAT sortant un engagement d'1 M€ en 2018 si les TDM d'active et anciens arrivaient à rassembler, à cette échéance, le million d'euros complémentaire.

L'AAMTDM dispose, pour sa part, d'une réserve de 260.000€ qui financera les études d'architecte, et elle s'est en outre engagée à sanctuariser, chaque année, les 2/3 des dotations qu'elle reçoit de la carte du marsouin, soit environ 50.000€. Il reste donc à trouver 1 million d'euros sur les 4 années à venir, soit 250.000€ par an !

Un projet global d'aménagement devrait pouvoir être présenté début 2016 pour servir de support aux demandes de concours par mécénat et souscription. Conformément à la décision de l'AG 2012, la Fédération sera le support administratif et juridique de l'opération, notamment pour la souscription et les dons et legs, grâce à la reconnaissance d'utilité publique dont elle bénéficie. Une petite part des fonds ira également bien entendu à la Maison de la Dernière Cartouche de Bazeilles.

La **Journée d'hommage au Soldat d'Outre-Mer**, qui s'inscrivait pourtant dans la cadre de la Semaine Mémoire Indochine, a rassemblé peu de monde, le 29 avril dernier, au Bois de Vincennes et à l'Arc de Triomphe. La désaffection du personnel d'active et des anciens pour cette cérémonie annuelle de Mémoire est devenue un sujet de préoccupation au moment où nous allons célébrer, en 2015, le centenaire de l'engagement des Troupes d'outre-mer et des tirailleurs sénégalais, somalis, malgaches, comoriens et indochinois dans la Grande Guerre. La cérémonie aura lieu le mercredi **10 juin 2015** selon des modalités qui restent à définir.

Dans le cadre des **grandes commémorations 2014**, la Fédération était présente aux différentes cérémonies de Mémoire, à **Fréjus** le 27 avril et à **Paris** le 3 mai pour le 60^e anniversaire de la fin des guerres de la France en Indochine, à **Ouistreham** le 6 juin pour le 70^e anniversaire du Débarquement de Normandie et le 15 août à **Toulon** pour celui de Provence, toutes cérémonies parfaitement organisées par la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la défense.

A notre tour, nous allons commémorer, demain et après-demain dans l'Ardenne belge, les combats du Corps d'armée colonial du **22 août 1914 à Rossignol et à Neufchâteau** et rendre ainsi hommage aux 10.520 hommes - tués, blessés et faits prisonniers ce jour-là après une journée de combats héroïques. Dimanche 14 septembre, à l'occasion de la célébration de Bazeilles 2014, nous aurons également une pensée pour les combattants de 1914 qui durent se replier en combattant vaillamment, notamment sur la Meuse, entre le 23 août et le 5 septembre jusque dans la région de Vitry-le-François où le corps d'armée colonial reconstitué participa à la bataille et à la victoire de la Marne entre le 6 et le 12 septembre. C'était exactement il y a cent ans.

La solidarité et l'entraide

Financièrement, la solidarité a continué de se manifester concrètement au cours de l'année 2013 grâce aux fonds propres de la Fédération, au produit de la Carte du marsouin - dont vous savez qu'une partie est affectée aux actions d'entraide -, grâce aussi aux divers dons de vos amicales que je remercie de leur générosité.

Pour l'année civile 2013, 11.000 € ont été consacrés par la Fédération à l'entraide au profit des anciens de l'Arme :

- 3 actions individuelles au bénéfice d'anciens ou de veuves d'anciens pour un montant de 3.500€ ;

- Un reliquat de prêt à taux zéro de 4.000€ pour un jeune entrepreneur, ancien de l'arme (remboursé depuis) ;
- Un soutien aux pensionnaires TDM des Invalides pour 440€ ;
- Un soutien aux AC wallisiens de Fréjus pour 1.000€ ;
- Par le canal de l'ADO – dont je vous ai parlé tout à l'heure –, des aides à trois familles de personnels TDM tombés en OPEX pour l'éducation et la scolarité de leurs enfants pour 2.000€ ;
- Par ailleurs, au titre du Conseil national pour les droits des « anciens tirailleurs », la fédération a récolté auprès de ses partenaires associatifs une somme de 7.500€ que nos attachés de défense ont distribuée en « aide immédiate » - essentiellement sous forme de vivres et de médicaments – dans 6 pays africains et à Madagascar.

C'est bien mais c'est peu car, dans la conjoncture difficile que nous traversons, il y a forcément des détresses non décelées : des détresses morales bien sûr auxquelles il faut être attentifs par des contacts réguliers avec vos adhérents qui ont peut-être simplement besoin d'une présence, mais aussi et sûrement des détresses matérielles qu'il faut détecter et essayer de soulager, même si ce sont des marsouins et bigors isolés, adhérents ou non à la carte du marsouin ou à vos amicales. Dans nos rangs au moins, tâchons de ne laisser personne sur le bord de la route !

J'ai d'ailleurs un exemple très concret et très récent d'adhérent à la CDM à vous proposer – et il ne doit pas être le seul ! Son épouse et lui, 88 et 87 ans, avec des pensions très modestes, sont en maison de retraite et arrivent à épuisement de leurs économies pour payer leur séjour. Grâce à son adhésion, le message de ce brave ancien est parvenu au gestionnaire de la CDM et de L'AOB pour me dire qu'il était perdu, car il n'a plus ni la force ni les idées suffisamment claires pour remplir un dossier de demande d'aide sociale. La fédération lui a adressé un secours d'urgence et lui a demandé de contacter l'assistante sociale de l'établissement pour qu'elle lui établisse un dossier de demande d'aide vers les organismes sociaux ad hoc ; bien entendu, nous interviendrons de nouveau sur la durée mais avec des données plus précises et un avis autorisé.

En regard, l'amicale des TDM de l'EMSOME – qui s'appelle désormais RSTDM (Rayonnement, Solidarité des TDM) verse près quatre fois plus, mais elle bénéficie, outre de sa quote-part de la carte du marsouin, de la Tombola de Bazeilles. Pour 2013, la tombola a été lancée à Fréjus le 1^{er} septembre et le tirage aura lieu le 12 novembre. Je vous invite d'ailleurs à faire bon accueil aux personnes qui solliciteront votre contribution à ce devoir de solidarité TDM. N'hésitez pas, cet argent ne sera pas gaspillé.

Nos engagements dans le monde combattant

Dans la continuité des années précédentes, nous nous sommes efforcés d'être des partenaires loyaux et actifs, dans la mesure de nos moyens. Pour tout ce qui concerne les droits des anciens combattants, certaines fédérations nationales œuvrent avec compétence et efficacité ; c'est le cas notamment de la Fédération nationale André-Maginot et des « Gueules Cassées » pour les blessés des conflits du XXe siècle ; nous les laissons agir en apportant notre soutien, notamment pour leur action en faveur des blessés anciens des conflits du XXe siècle.

Au plan institutionnel, nous relevons du secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. Dans ce cadre, nous avons travaillé en contact étroit avec la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) et plus particulièrement avec le bureau de la vie associative et des cérémonies pour les questions de subvention et d'organisation des manifestations de mémoire.

Avec l'ONAC, les rapports sont très bons, tant au niveau de la directrice générale qu'avec ses services, même si cet organisme ne verse plus de subvention mais demande

de constituer désormais des dossiers de demande d'aide individuelle en faveur des ayants-droit.

Nous avons des relations suivies, franches et cordiales avec la Fédération nationale André Maginot (dont nous constituons le Groupement 200), ainsi qu'avec l'UNC et l'Union Fédérale. Maginot a bien voulu nous soutenir pour les cérémonies de Mémoire dans les Ardennes.

Nous sommes également membre du Conseil national exécutif des Anciens d'Indochine (CNEAI) - où nous avons joué un rôle actif dans le montage des commémorations Indochine d'avril-mai derniers -, de l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF), de France-Turquoise, de la Flamme sous l'Arc de Triomphe et nous sommes en relations suivies avec le Souvenir Français, tant en Belgique qu'en France. A cette occasion, je salue l'action menée depuis plusieurs années par le lcl (H) des TDM Claude Michel, délégué général du Souvenir Français en Belgique, ici présent. Sans son concours constant et précieux, nous aurions eu du mal à obtenir la labellisation de nos cérémonies du Centenaire en Belgique.

Nous appartenons également au Comité national d'Entente des associations militaires présidé par la St-Cyrienne. Au sein de ce forum, il y a eu, au début de l'année, des débats assez vifs concernant l'admission projetée du ministre de la IIIe République Jean Zay au Panthéon.

La vie de la Fédération

Le Conseil Fédéral a été renouvelé en 2013 avec l'admission d'administrateurs volontaires, plus jeunes et plus diversifiés dans leur recrutement et je regrette de voir partir le général Gérard et le colonel Guillou. Il est hautement souhaitable que nous continuions à poursuivre la politique de rajeunissement et d'ouverture équilibrée sur les différents types d'amicales et d'adhérents (active, réservistes, retraités, anciens appelés ou engagés, personnel féminin, ...)

Il me paraît souhaitable qu'à l'avenir le nombre de mandats des responsables soit limité à trois, soit neuf ans au total, parce qu'au-delà on n'a plus guère d'idées neuves à proposer et surtout il devient difficile de renouveler le bureau des amicales comme celui de la Fédération qui doivent continuer à jouer leur rôle moteur.

Vous aurez constaté le départ du colonel Guillou qui a exercé les fonctions de secrétaire général et de trésorier général de la Fédération et du CNT pendant trois ans, comme il s'y était engagé en 2011. Son successeur - que vous connaissez mieux maintenant - est le lcl (H) Christian Hocquet qui le secondait déjà et avait lui-même depuis trois ans en charge le site internet. Le lcl Pascal Robert, que nous avons admis l'an dernier, nous a lâchés en début d'année, m'obligeant à conserver personnellement l'essentiel du travail de rédaction et de contrôle des publications ; je suis donc à la recherche d'une bonne plume pour cette tâche qui peut être exercée en télétravail ; avis aux amateurs !

Par ailleurs, le colonel Ronde, vice-président, m'a dit son intention de mettre fin à son concours l'an prochain ; il en sera probablement de même de notre chancelier, le colonel Salaün, qui manque de disponibilité pour raisons familiales, mais qui a une tâche tout à fait spécifique pour laquelle je suis encore à la recherche d'une solution satisfaisante.

Pour ma part, j'assurerai, dans la mesure du possible, ma tâche jusqu'en 2016, soit pendant deux années encore ; mais, dès que possible, il me faudra au moins un vice-président, voire deux, en mesure de me seconder dans toutes les réunions et manifestations de Mémoire du Centenaire de la Grande Guerre notamment.

Pour ce qui concerne les amicales, vous aurez à ratifier tout à l'heure l'affiliation définitive de l'Amicale des Anciens du 2^e RPIMa qui avait été proposée l'an dernier et repoussée pour décision à l'AG de cette année. J'en profite pour remercier vivement le colonel Février – ici présent - pour le rôle actif qu'il a joué dans la recherche d'une solution de fusion de deux amicales, aujourd'hui pleinement satisfaisante.

Nos relations avec les amicales

La Fédération a des relations suivies avec au moins les deux tiers d'entre elles. De mon point de vue, elles sont bonnes mais vous pouvez être d'un avis différent. Le petit tiers restant soit nous ignore, soit est plus ou moins en sommeil, soit encore ne se considère que comme "sympathisant" et tire de nous ce qu'il peut sans rien donner en échange, sinon quelques cotisations.

Je dis par ailleurs que si la Fédération encourage les synergies régionales qui sont un signe de dynamisme et de solidarité, notamment pour les cérémonies de Mémoire, elle n'entend cependant pas introduire un échelon hiérarchique supplémentaire dans nos relations, chaque amicale conservant son autonomie et ses relations indépendantes avec le siège de la Fédération.

Pour tenir les présidents et leur bureau au courant de la vie de la Fédération et de l'environnement du monde combattant, des lettres d'information complètent les **messages électroniques** et les informations diffusées sur le **site de la Fédération** qui sont désormais nos moyens de communication privilégiés. La communication par voie numérique est en effet devenue une obligation incontournable pour nous tous. Si certains présidents ne disposent pas eux-mêmes d'une liaison par Internet, il est indispensable qu'un de leurs adhérents accepte d'assurer la messagerie de l'amicale et communique son adresse mail à la Fédération ; c'est source d'économies et de gain de temps.

Cet exposé magistral et le point particulier des « relations avec les amicales » ne seront complets que lorsque j'aurai donné la parole tout à l'heure aux présidents, aux délégués et à ceux qui souhaiteront des éclaircissements sur notre action à partir des axes d'effort retenus pour le projet « Fédération 2010 » et qui me paraissent toujours d'actualité pour aller à la rencontre de vos besoins et de vos aspirations :

- recrutement et fidélisation,
- amicales de régiment,
- amicales territoriales,
- solidarité et actions d'entraide,
- rayonnement et défense de l'Arme,
- internet (pm).

En conclusion, au terme de l'année 2013-2014, j'ai tenté de faire un point sur l'état de la Fédération après une année et demie de présidence. Ce sera à vous de dire si, avec une équipe restreinte, j'ai tenu la route.

Je pense que la Fédération est toujours porteuse d'un projet pour la "famille des Troupes de marine", non seulement au bénéfice des anciens – que je souhaite de plus en plus nombreux à venir nous rejoindre et à prendre une adhésion la carte du marsouin -, mais aussi pour nos jeunes camarades d'active qui sont les futurs adhérents de vos amicales et associations pour que ...

... au nom de Dieu, vive la Coloniale !

Le général de brigade (2S) Armel LE PORT
Président de la Fédération



Annexe 3

Objet : Rapport financier 2013.

Pièces jointes : Trois appendices.

Le présent rapport a pour objet de présenter les comptes de la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine pour l'exercice 2013. Il propose successivement :

- le bilan au 31 décembre 2013, donnant la répartition de l'actif et du passif (annexe 1),
- le compte d'exploitation qui détaille les recettes et les dépenses de l'année 2013 (annexe 2),
- le budget prévisionnel pour l'année 2014 (annexe 3).

1 - Comptes 2013

11-Le bilan 2013

Le bilan 2013 présente un solde positif de 8 174,82 €, il appelle les remarques suivantes.

Le montant de la créance sur le CNT a été réduit de 1 279,85 € en prélevant sur le stock et au prix de vente, les cadeaux dont la Fédération a besoin. Cette opération a permis de préserver d'autant les recettes.

La ligne Provisions a été abondée des soldes des comptes solidarité « Famille TdM », 10 413,54 €, et « Aide immédiate », 500 €, afin de permettre le report de ces montants sur l'exercice 2014.

La ligne des « missions Deroo-Champeaux » reste bénéficiaire ; aucun mouvement n'a été effectué sur ce compte depuis avril 2013.

12 — Le compte d'exploitation

Le compte d'exploitation présente le même solde positif qui cependant doit être modulé.

Les recettes ont été réalisées à plus de 106%

Contrairement à l'année passée, cet excellent résultat n'est pas dû à la variation positive de la valeur de nos placements, qui, au contraire, a tiré vers le bas le niveau de nos recettes. En effet, les obligations détenues à la BNP se sont dépréciées sans explication au cours du troisième trimestre 2013.

Ce sont principalement, parmi nos recettes pérennes, les bénéfices de la Carte du marsouin qui ont dépassé de près de 3 000 € les prévisions et le règlement des cotisations, 1 683 € de plus que les prévisions, qui ont permis ce résultat.

Le complément est à trouver sur le compte 752, des dons divers. En effet, deux de nos amicales dissoutes ont fait don de leurs avoirs à la Fédération, l'amicale de Reims pour un montant de 540,98 € et les « Bigors » pour 11 518,07 €

Ces dons exceptionnels faussent bien entendu l'analyse que l'on peut faire des résultats de l'exercice. Ainsi le niveau de recettes de 126 290,95 €, ramené à 115 377,41 € après avoir retiré les bénéfices typés « Solidarité », qui doivent être reportés sur l'exercice 2014, n'est plus que de 103 859,34 € une fois retiré le seul don des « Bigors ». **Dans ce cas le bilan aurait été largement négatif, -3 343,25 €**

L'exécution des dépenses n'atteint pas les prévisions, moins 11 302,46 €

Ce résultat qui paraît plutôt bon est lui aussi à moduler.

En effet, les dépenses de fonctionnement explosent, groupes de comptes 600, 610, 620 et 630, même si, pour les principales, les écarts avec les prévisions peuvent être expliqués : 604, remplacement non prévu de l'ordinateur du secrétariat,

- 607, variation du stock non prise en compte,
- 616, impression non prévue de cartes fédérales et de diplômes du Mérite colonial, 621, prise en compte des déplacements en hausse (voie aérienne). En contrepartie, les dépenses « Cœur de métier » ne sont exécutées qu'à 76%.

Ainsi les dépenses de Solidarité (6511 et 6512) dont le reliquat est systématiquement reporté, ou des dépenses surévaluées comme le coût (6532) de l'assemblée générale 2013 ou encore des dépenses annulées comme les dépenses non réclamées du congrès de Castres (6531). Il faut cependant relever que certaines dépenses « Cœur de métier » ont, elles aussi, une forte tendance à l'inflation, les frais de déplacement pour les commémorations de Bazeilles (6522 et 6523),

actions de rayonnement de l'Arme (655) pour cause de l'indemnisation du réalisateur du DVD « Traditions » ou aide aux amicales (656). Dans ce dernier cas, il faut noter que l'aide à l'amicale du 2^{ème} RAMa ne se serait pas faite sans le don des « Bigors ».

Sans l'apport du don des «Bigors», les résultats n'auraient certainement pas été aussi brillants. La manière de présenter, dans le compte d'exploitation, les actions « Cœur de métier » est plus valorisante et réaliste pour la Fédération. Cependant cette présentation n'alerte pas assez vivement sur les dépassements de certaines enveloppes, sur lesquels il convient d'être attentif.

2 - Budget 2014

Sur la forme, le budget 2014 présente comme en 2013 les actions « Cœur de métier » en recettes et en dépenses.

Prenant en compte les perspectives de régression des produits de la Carte du marsouin, les recettes attendues, hormis les recettes de solidarité et de congrès, sont évaluées à la baisse par rapport à celles de l'exercice 2013 (78 000 €), à un peu plus de 73 000 €

Ainsi le niveau des dépenses, hors celles liées à la solidarité et au congrès, peut être estimé au même montant. Ceci est réalisé sans faire d'impasse sur des dépenses obligatoires ou prévisibles et en ajustant à la marge certaines dépenses « Cœur de métier », notamment les déplacements.

Compte tenu du niveau des dépenses de solidarité des années précédentes il est prévu 12 000 € en 2014 ce qui paraît réaliste. Le montant du report du reliquat sur 2015 est déjà inscrit pour permettre une meilleure lecture du budget et de son suivi. Il pourrait ne plus y avoir d'Aide immédiate en 2014 une fois distribués les derniers 500 €, une somme de 5 000 € supplémentaire est inscrite et pourrait être proposée aux différents donateurs qui souhaiteraient pérenniser cette action.

Enfin, le congrès des Ardennes est évalué à 30 000 € et équilibré, ce chiffre table sur une participation de 150 congressistes et accompagnants.

Ce budget paraît réaliste et devrait pouvoir être soutenu, sous réserve d'un effort de rigueur dans la maîtrise de certaines dépenses « Mission majeure » de la Fédération.

Le colonel (er) Patrick Guillou
Trésorier général de la Fédération



Bilan 2013

ACTIF		PASSIF	
Libellés	31/12/13	Libellés	31/12/13
ACTIFS IMMOBILISÉS	195 086,08	CAPITAUX PROPRES	285 738,90
Placements à la BNP	105 820,46	Réserves	285 738,90
Placement à la Poste	89 265,62	Report à nouveau	
ACTIFS CIRCULANTS	123 815,49		
Stocks	6 895,70	PROVISIONS	10 913,54
Stock de diplôme mérite colonial		Provisions	10 913,54
Stock médaille mérite colonial	6 895,70		
Créances	29 642,00	DETTES	14 074,31
Créance sur CNT	29 642,00	Entraide famille TDM	
Prêt au CNT		Conseil national	
Disponibilités	87 232,91	Mission DEROO	2 298,84
Livret A La Poste	68 141,38	Souscription musées	100,00
Compte à terme BNP		Partie à reverser	
Compte courant BNP	4 464,61	Tombola Bazeilles	
Compte courant la Poste	14 258,28	Produits constatés d'avance	
Caisse numéraire	368,64	Charges à payer	6 543,91
Actifs de régularisation	44,88	Concerts Terre fraternité	5 131,56
Amortissement du matériel			
Charges constatées d'avance			
Produits à recevoir	44,88		
ACTIFS TOTAUX	318 901,57	PASSIFS TOTAUX	310 726,75
BALANCE		8 174,82	

Compte d'exploitation

Postes des recettes	Prévisions 2013	Réalisation 2013	Ecart	% réalisé
711 - Recettes Carte du Marsouin-Solidarité	10 000,00	10 859,00	-859,00	108,59%
710 - TOTAL SOLIDARITE "FAMILLE TDM"	23 065,05	25 213,60	-2148,55	109,32%
710-R - REPORT SOLIDARITE "FAMILLE TDM"		10 413,54		
720 - TOTAL SOLIDARITE "AIDE IMMEDIATE"	10 000,00	8 000,00	2000,00	80,00%
720-R - REPORT SOLIDARITE "AIDE IMMEDIATE"		500,00		
730 - RECETTES POUR CONGRES	6 850,88	4 440,88	2410,00	64,82%
740 - TOTAL SUBVENTIONS	12 500,00	12 508,00	-8,00	100,06%
752 - Dons divers	500,00	12 133,05	-11633,05	2426,61%
754 - Produit Carte du Marsouin	26 000,00	28 906,00	-2906,00	111,18%
75612 - Cotisations des amicales	8 000,00	10 468,00	-2468,00	130,85%
750 - TOTAL AUTRES PRODUITS	56 500,00	72 388,70	-15888,70	128,12%
760 - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	9 000,00	3 739,77	5260,23	41,55%
770 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00	
790 - APPEL AUX RESERVES	589,12	0,00	589,12	0,00%
TOTAL DES RECETTES	118 505,05	126 290,95	-7785,90	106,57%
TOTAL DES REPORTS A+1		10 913,54		

Postes des dépenses	Prévisions 2013	Exécution 2013	Ecart	% exécuté
604 - Mobilier et matériel informatique	300,00	572,90	-272,90	190,97%
607 - Variation du stock Mérite colonial	0,00	1 405,93	-1405,93	
600 - TOTAL ACHAT FOURNITURES	2 550,00	3 133,91	-583,91	122,90%
616 - Travaux d'impression	1 000,00	1 943,51	-943,51	194,35%
610 - TOTAL SERVICES EXTERIEURS	3 650,00	4 734,21	-1084,21	129,70%
621 - Frais liés aux Conseils fédéraux	900,00	1 955,26	-1055,26	217,25%
620 - TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	24 550,00	24 511,87	38,13	99,84%
630 - IMPOTS ET TAXES	700,00	863,00	-163,00	123,29%
640 - TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	33 800,00	33 428,12	371,88	98,90%
6511 - Actions de Solidarité "Famille TDM"	19 315,05	10 939,06	8375,99	56,63%
6522 - Cérémonies à FREJUS	500,00	784,95	-284,95	156,99%
6523 - Cérémonies à BAZEILLES	500,00	850,35	-350,35	170,07%
6524 - Cérémonies diverses	200,00	485,00	-285,00	242,50%
6532 - Congrès année A	4 000,00	1 630,00	2370,00	40,75%
655 - Actions de rayonnement de l'Arme	500,00	1 316,26	-816,26	263,25%
656 - Aide aux amicales de la Fédération	500,00	3 350,00	-2850,00	670,00%
650 - CHARGES CŒUR DE METIER	53 255,05	40 531,48	12723,57	76,11%
670 - TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES	118 505,05	107 202,59	11302,46	90,46%
TOTAL DES REPORTS A+1 (rappel)		10 913,54		
TOTAL DES RECETTES (rappel)	118 505,05	126 290,95	-7785,90	106,57%
BALANCE 2013		8 174,82		

Budget prévisionnel 2014

Postes des recettes	Prévisions 2013	Réalisation 2013	Prévisions 2014
711 - Recettes Carte du Marsouin-Solidarité	10 000,00	10 859,00	9000,00
714 - Recettes diverses pour la Solidarité	100,00	1 446,00	100,00
715 - Report provisions A-1	7 215,05	7 215,05	10413,54
710 - TOTAL SOLIDARITE "FAMILLE TDM"	23 065,05	25 213,60	25 513,54
710-R - REPORT SOLIDARITE "FAMILLE TDM"		10 413,54	9513,54
721 - Dons pour l'Aide Immédiate	10 000,00	8 000,00	5500,00
720 - TOTAL SOLIDARITE "AIDE IMMEDIATE"	10 000,00	8 000,00	5 500,00
720-R - REPORT SOLIDARITE "AIDE IMMEDIATE"		500,00	0,00
732 - Recettes pour congrès année A	4 000,00	1 590,00	30000,00
730 - RECETTES POUR CONGRES	6 850,88	4 440,88	30 000,00
741 - Subventions ministérielles	11 000,00	10 500,00	11000,00
742 - Subventions non ministérielles	1 500,00	2 008,00	2000,00
740 - TOTAL SUBVENTIONS	12 500,00	12 508,00	13 000,00
754 - Produit Carte du Marsouin	26 000,00	28 906,00	25000,00
75612 - Cotisations des amicales	8 000,00	10 468,00	0,00
75613 - Cotisations des amicales	16 000,00	15 215,00	8000,00
75614 - Cotisations des amicales	500,00	0,00	16000,00
75615 - Cotisations des amicales			500,00
750 - TOTAL AUTRES PRODUITS	56 500,00	72 388,70	55 500,00
760 - TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	9 000,00	3 739,77	4 700,00
770 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
790 - APPEL AUX RESERVES	589,12	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES	118 505,05	126 290,95	134 213,54
TOTAL DES REPORTS A+1		10 913,54	9 513,54

Postes des dépenses	Prévisions 2013	Exécution 2013	Prévisions 2014
600 - TOTAL ACHAT FOURNITURES	2 550,00	3 133,91	2 950,00
610 - TOTAL SERVICES EXTERIEURS	3 650,00	4 734,21	3 750,00
620 - TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	24 550,00	24 511,87	18 317,00
630 - IMPOTS ET TAXES	700,00	863,00	883,00
640 - TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	33 800,00	33 428,12	34 100,00
6511 - Actions de Solidarité "Famille TDM"	19 315,05	10 939,06	12000,00
6512 - Actions de Solidarité "Aide Immédiate"	10 000,00	7 500,00	5500,00
6521 - Journée du Soldat d'Outre-Mer	1 489,00	1 550,86	1500,00
6522 - Cérémonies à FREJUS	500,00	784,95	500,00
6523 - Cérémonies à BAZEILLES	500,00	850,35	500,00
6524 - Cérémonies diverses	200,00	485,00	500,00
6532 - Congrès année A	4 000,00	1 630,00	30000,00
655 - Actions de rayonnement de l'Arme	500,00	1 316,26	600,00
656 - Aide aux amicales de la Fédération	500,00	3 350,00	1000,00
659 - Frais déplacements pour activités exterieures	2 000,00	2 032,00	2000,00
650 - CHARGES CŒUR DE METIER	53 255,05	40 531,48	64 700,00
670 - TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES	118 505,05	107 202,59	124 700,00
TOTAL DES REPORTS A+1 (rappel)		10 913,54	9513,54
TOTAL DES RECETTES (rappel)	118 505,05	126 290,95	134213,54
BALANCES		8 174,82	0,00



N°42-2014

Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 25 DÉCEMBRE 1929
Affiliée à la Fédération Maginot Groupement N°200

Rueil Malmaison, le 12 mars 2014

RAPPORT

SUR LA VÉRIFICATION DES COMPTES 2013

Ce jour, mardi 12 mars 2014 de 09 h 00 à 12 h 00, sont réunis au siège de la Fédération Nationale des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de marine, Caserne Guynemer, 2 rue Charles-Axel Guillaumot à Rueil-Malmaison (92500),

- le lieutenant-colonel (er) Cabanis Alex, vérificateur,
- l'adjudant-chef (er) Lafaix Bernard, vérificateur,
- le capitaine (er) Ménard Alphonse, trésorier,

Avons eu accès à toutes les pièces comptables et registres, à signaler leur très bonne tenue.

Nous avons vérifié par sondage, les différentes écritures des dépenses et recettes afin d'enregistrer leur concordance avec les écritures du journal et des pièces justificatives.

Les comptes courants BNP et la Banque postale sont bien tenus et approvisionnés, pas de découverts.

Nous avons procédé au recoupement des placements BNP et la Banque postale qui s'élèvent à 123 815 €.

Nous enregistrons la similitude absolue avec les dits documents.

L'exercice 2013, avec un solde positif de 8 174,82 € paraît excellent mais cela est dû aux dons des amicales dissoutes, sinon, cela aurait été un déficit;

Le budget 2014 est réaliste en maîtrisant les aides aux amicales.

Considérant en conclusion la conformité des pièces comptables présentées par les trésoriers,

Précisant qu'aucune remarque de fond n'a été prononcée,

les vérificateurs, en leur qualité, propose aux membres de l'assemblée générale 2014, **de donner quitus de leur gestion comptable** de l'exercice budgétaire 2013 au trésorier.

Les vérificateurs remercient les divers détenteurs de l'établissement des comptes pour leur avoir facilité la tâche des contrôles effectués et félicité le soin méticuleux apporté

Lieutenant-colonel Cabanis
Vérificateur

Adjudant-chef Lafaix
Vérificateur

Annexe 5

MARCEL DARTINET

15, rue Morte Haie
02330 Baulne en Brie
Tél. : 06.08.37.39.67
Email : m.dartinet@orange.fr
Né le 29 février 1960

RESPONSABLE COORDINATION STOCK RETAIL EUROPE

PARCOURS PROFESSIONNEL

De 1984 à aujourd'hui **CHRISTOFLE France** – Société de luxe spécialisée dans les arts de la table (orfèvre)

Actuellement

Responsable Coordination Stock Retail Europe

- Contrôle des stocks : réseau de 40 points de ventes concessions et nom propre
- Responsable des inventaires fiscaux
- Formation stockistes et gestion de vente (Raymark)
- Coordination avec les démonstratrices (suivi litiges, CA, commandes clients)
- Gestion des transferts inter boutiques
- Suivi des réclamations clients pour le transport ou problème de commande

Durée : 5 ans

Responsable Adjoint Logistique et approvisionnement

- Gestion des concessions à distance
- Inventaire des stocks en passage concession
- Formation du personnel de vente sur l'outil informatique

Durée : 17 ans

Stockiste au Flagship Store de la rue Royale

- Commandes et suivi des commandes client et stock
- Déballage, entrée en stock et dispatching des produits
- En charge des expéditions client France et monde
- Responsable du SAV et réparations

De 1978 à 1983

Durée : 6 ans

MINISTERE DE LA DEFENSE - Engagé volontaire dans l'armée de terre

- De 1978 à 1979 : 3^{ème} RIMA Vannes
- De 1979 à 1981 : 23^{ème} BIMA Dakar (Sénégal)
- De 1982 à 1983 : RICM (Premier régiment de France – Poitiers)
Missions au Liban
- Titre de reconnaissance de la nation, médaille d'Outre-mer avec agrafe Liban, médaille de bronze à la Défense nationale avec agrafe Troupe de Marine
- Insigne et diplôme d'honneur de Porte Drapeau

1977 Juillet à
Décembre

LES COOPERATEURS DE CHAMPAGNE – Préparateur en commande

LANGUES ET INFORMATIQUE

- Langue anglaise : notions de bases
- Informatique : utilisation professionnelle de Microsoft Outlook, Word (notions), Excel (notions) Raymark Xpert (logiciel de l'entreprise).

ACTIVITES EXTRA PROFESSIONNELLES

- Adjoint (3^{ème}) au maire de la commune de Baulne en Brie (02) participation à différentes commissions communales.
- Correspondant Défense pour la commune.
- Président depuis plus de trois ans de la délégation 021 Aisne et Oise de la France Mutualiste à Château-Thierry (Aisne).
- Administrateur au sein de l'Association Nationale des Anciens du RICM et contrôleur aux comptes
- Commissaire aux comptes dans une association des anciens du RICM 1 ère section régionale Paris
- Trésorier et porte-drapeau adjoint pour une association locale d'anciens combattants
- Membre de la Commission Mémoire à l'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de l'Aisne
- Délégué Départemental pour l'A.N.O.P.E.X.
- Loisirs : jardinage, marche, lecture, croisières et une grande passion pour le monde militaire.

Annexe 6

Présentation de l'Amicale du 2° R.P.I.Ma.

1°) Petit rappel historique sommaire.

Engagé en Indochine de 1947 à 1949, le 2° G.C.C.P. (Groupement Colonial de Commandos Parachutistes) totalise alors " 30 - O.A.P. "

Recréé à Vannes en 1950, sous le nom de 2° B.P.C. (Bataillon de Parachutistes Coloniaux), il reçoit la croix de Guerre des T.O.E. et obtient 3 Palmes.

En 1955, sous le nom de 2° R.P.C., il prend la devise " Qui Ose Gagne " par filiation avec les S.A.S. de la 2° Guerre Mondiale.

En 1956, sous les ordres du Colonel Château-Jobert " dit Conan " il exécute l'O.A.P. de Suez en sautant sur Port-Fouad et Port-Saïd, en Égypte et obtient une 4° palme.
Participa à la Guerre d'Algérie de 1952 à 1962.

En 1961, il est encore engagé dans une O.A.P. en sautant sur Bizerte en Tunisie et est dissous en 1962.

Recréé en 1965 à Madagascar, où il est rebaptisé 2° R.P.I.Ma. et y restera jusqu'en 1973, avant de rejoindre " La Réunion " où il se trouve aujourd'hui.

Son Drapeau porte les inscriptions :

Indochine (1947 – 1953)
Port-Saïd (1956)
A.F.N. (1952 -1962)

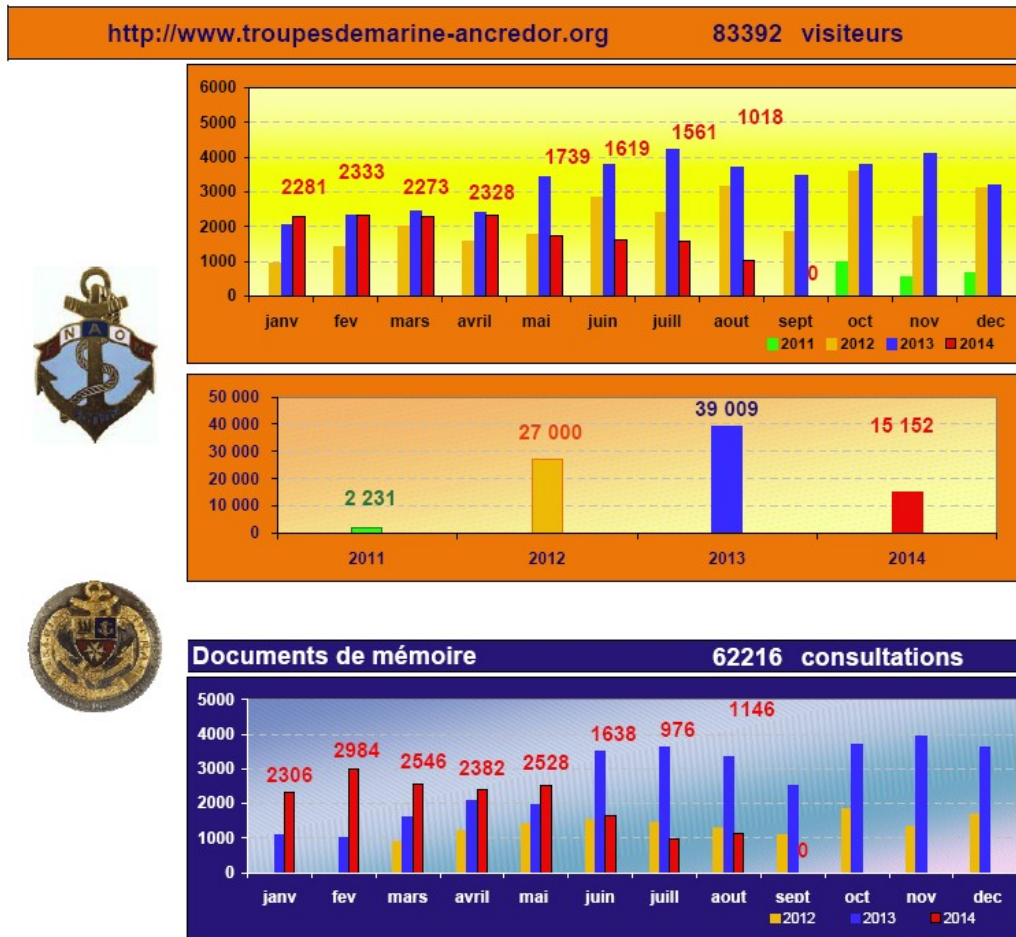
Son amicale.

- En 1997. Une amicale dont le siège est à Nice, se crée sous l'impulsion d'un Bureau fondateur, autour de Marc Domarchi. Elle prend le nom d'A.N.A.P.C. " 2 " (Association Nationale des Anciens Paras Colo du " 2 "), et s'adresse initialement aux anciens d'Algérie.
- En 2006. Une délégation d'anciens, venus de métropole, est reçue par le Régiment pour commémorer le 50° anniversaire de l'O.A.P. sur SUEZ en Égypte.
- En 2011. Une autre délégation d'anciens, venue de métropole, est à nouveau reçue par le Régiment (et les anciens installés sur place) pour commémorer le 50° anniversaire de l'O.A.P. sur Bizerte en Tunisie.
- En mars 2013. L' A.A.2. (Amicale des Anciens du " 2 ") est créée pour offrir un cadre plus adapté à ceux qui ont servi au Régiment.
- Les débuts sont quelque peu difficiles, car certains dans l'équipe fondatrice de l'A.N.A.P.C. " 2 " se sentaient dépossédés de l'énorme travail qu'ils avaient fait pour créer cette section d'Amicale en Métropole.
- En avril-mai 2013. Une troisième délégation d'anciens, venue de métropole, est reçue par le Régiment et les anciens " locaux " pour commémorer le 40° anniversaire du déménagement du Régiment de Madagascar vers la Réunion.
- Le Général Jean-Constant BRANTSCHEN en devient Président en juillet 2013.
- Après un long travail en commun pour rapprocher les points de vue, la fusion des deux Associations a été actée lors des Assemblées Générales du 8 mai 2014 à Pau. Notre Amicale comporte deux sections " thématiques ", une à la Réunion, l'autre à Nice, et des membres qui ne sont pas dans l'une de ces sections. L'unification a été faite sur le papier, il nous reste maintenant, à la réaliser dans les faits.

A noter : Le soutien indéfectible et la participation active du Général SALVAN et de son épouse qui forcent l'admiration de tous.

G. Bartoli délégué métropole ¼ Sud-Est

Annexe 7



Site internet & Multimédias

- Nombre d'accès au site et de consultations de "Documents de mémoire" au 8 septembre 2014 (détails en annexe) :
 - **84232** visiteurs (depuis octobre 2011).
 - **31466** accès aux documents de mémoire (depuis mars 2012).

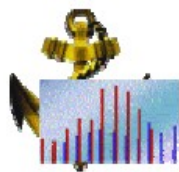
- Origine des documents de mémoire :

- L'Ancre d'Or - Bazeilles	25	}	138
- Revue des Troupes coloniales	18		
- Tropiques	31		
- Autres archives	51		
- Documents officiels (anciens)	2		
- Héraldique - Insignes	11		

- **114** vidéos proposées sur le site, sur "Dailymotion" et "Youtube".

- **2300** destinataires des "flash-info" et autres e-mails d'informations. (hors adresses "intradef", la passerelle intradef.gouv.fr considérant les mails d'information comme des spams).

- Utilisation d'un logiciel d'envoi de masse d'e-mails via Médiaposte



Documents de mémoire				
Origine	2012	2013	2014	Σ
L'Ancre d'Or - Bazeilles	4	21		25
Revue des Troupes coloniales	13	5		18
Tropiques	24	7		31
Autres documents	14	17	20	51
Documents officiels (anciens) de référence		2		2
Héraldique - Insignes		6	5	11
	55	58	25	138

e magazines



- Présentation (Sommaire, Editorial, extraits d'articles,...) du dernier AOB ou de celui à paraître.
- Plus de **50** documents disponibles en édition numérique.

e formulaires



- Commande d'article de tradition.
- Avis des lecteurs sur les documents de mémoire
- Déménagement – changement d'adresse, changement d'email

e hébergement de site pour les amicales



- les sites de deux amicales sont hébergés:
L'Amicale des Anciens des Troupes de marine de Bordeaux et d'Aquitaine.
<http://www.troupesdemarine-ancedor.org/TDM-Aquitaine>
L'association des anciens des troupes de marine et d'outre mer du Nord
<http://www.troupesdemarine-ancedor.org/TDM-Nord>

Annexe 8

Composition du conseil fédéral 2014-2015

à l'issue de l'assemblée générale et de la réunion du conseil du 16 mai 2013.

Membres d'honneur : général DUVAL
général NOËL DU PAYRAT
général LEMOINE
général FRUCHARD
général LE PICHON
général LANG, par ailleurs en charge du Conseil national pour les droits des anciens combattants d'outre-mer de l'armée française
général COLLIGNON

Président : général LE PORT
Premier vice-président : colonel RONDE
Secrétaire et trésorier général : lt-colonel HOCQUET
Trésorier : adjudant-chef BRIAND
Chancelier : colonel SALAÛN
Officier en charge du site de la FNAOM : lt-colonel HOCQUET
Officier logistique : *poste non pourvu*

Administrateurs : général SOYARD
colonel ALBERT
commissaire-colonel ROSSI
adjudant-chef DAUMAS
adjudant-chef MORIZOT
adjudant ROUSSEL
adjudant WEBER
Monsieur GALLIOT
Monsieur GÉNOT
Monsieur NGUYEN
Monsieur SILDILLIA

Annexe 9

Le général Charles de Kersabiec , nouveau Père de l'Arme s'est exprimé devant les congressistes de la FNAOM le 12 septembre à Sedan.

Ne cachant pas le plaisir qu'il avait d'être à la tête des 17600 marsouins et bigors des Troupes de marine, il a témoigné de tout ce que lui avait apporté notre Arme en termes professionnels (opérationnel, culturel) mais aussi personnels au titre de la camaraderie qu'il y avait trouvée. Il était donc enthousiaste à l'idée de consacrer son énergie à notre Arme, dont avait tant reçu.

Concédant qu'il n'y avait pas de menaces directes sur les Troupes de marine mais qu'en raison de la tentation ambiante d'uniformisation cumulée aux exigences des diminutions d'effectifs il existait un vrai risque de banalisation, donc de marginalisation qui conduirait à leur effacement. Il a cependant rappelé sa conviction que la France en général et les Armées en particulier auraient toujours besoin d'une cohorte de soldats exemplaires et déterminés, puisant dans leur passé opérationnel et les conditions particulières de leurs engagements outre-mer et à l'étranger, des valeurs plus que jamais nécessaires et d'actualité.

Ces valeurs méritaient d'être dispensées à tous mais devaient être portées et diffusées par notre Arme.

Elles avaient pour nom, excellence professionnelle, faculté d'adaptation et débrouillardise pour remplir coûte que coûte la mission, style de commandement familial sans jamais être familial et surtout culture de l'Autre.

La permanence de ces valeurs militait pour la pérennité de ceux qui étaient le mieux à même de les porter.

Fort de ce constat il a insisté sur le rôle que devait jouer l'EMSOME pour être un outil performant au service de l'engagement opérationnel des Armées. Celles-ci avaient grandement besoin, dans le cadre des engagements actuels, d'une formation au savoir être et à l'inter culturalité qui constituait une partie de ce qu'on pouvait appeler la « French touch »

Cette notion d'inter culturalité était désormais reconnue dans le monde civil et en particulier dans les grandes sociétés comme un élément indispensable de la réussite des missions de toute entreprise expatriée.

Ce constat militait pour envisager, plus que jamais, une adaptation des prestations de l'EMSOME et une plus grande ouverture aux autres ministères, voire même aux entreprises qui en auraient besoin.

Concluant sur la notion de famille qui devait caractériser selon lui notre Arme, il a rappelé l'attachement qu'il portait à la génération précédente représentée par la Fédération qu'il a assuré du soutien de la génération d'active et de son engagement personnel.

Général Charles de KERSABIEC

Commandant l'Ecole Militaire de Spécialisation de l'Outre-Mer et de l'Etranger

Délégué Militaire Départemental des Hauts de Seine

821 924 57 01 - 01 47 16 57 01

Port : 06 07 32 26 40